

 Au départ du plan d'eau communal, rejoindre le complexe sportif en suivant le balisage VTT approprié (départ commun avec le circuit "Balade du Gourneau"). Face à l'entrée du **Château de Clisson**, prendre à droite un chemin de terre.

 **Château de Clisson**, demeure des familles **Lescure** et de **La Rochejaquelein**, il fût incendié par les troupes de Westermann en 1793. Une plaque commémorative témoigne de cette période trouble des guerres de Vendée. Le château n'est pas ouvert à la visite.

 Au sortir du chemin, poursuivre sur la gauche, puis à droite devant la ferme de **la Triboire**.

 Après avoir traversé le **bois des Trouillonnières**, prendre prudemment la D 135 en direction du nord. A l'intersection, suivre à gauche vers **Villefranche** puis par le chemin à droite vers le **Gât**.

 **Le Gât** est un logis dont l'histoire conserve encore ses secrets. Un escalier à vis logé dans une tour pentagonale permet l'accès à l'étage qui accueille une belle cheminée du XIV^e siècle.

 De retour sur la D135, prendre à gauche vers **la Mételière**. Poursuivre dans une série de chemins tout à fait carrossables sur la commune de **Saint-Sauveur-de-Givre-en-Mai** pour aboutir à **L'Augrenière**.

 Reprendre la D 135 sur quelques mètres, puis sur la gauche, descendre le long du **chemin du Garou**, ombragé et encavé, il est plutôt humide en hiver.

Sortie à droite sur une route, puis à gauche, dans un virage sur le **chemin du Timbre au Chat** pour rejoindre **la Franière**, puis portion de goudron jusqu'aux **Guitterières**.

 Point de vue sur l'antenne d'Amailoux et les éoliennes de St-Germain-de-Longue Chaume.

 **Les Guitterières** très joli site avec son moulin en état de fonctionnement et sa roue à aube restaurée en 2008 (visite possible aux journées du patrimoine). Bâti en 1861, il fût acheté en 1878 par la famille **Mimault** qui le possède toujours aujourd'hui.

Le circuit est ici commun avec l'itinéraire pédestre **"Le Prizard"**.

 Prendre à gauche pour **la Ménaudière** et traverser vers un chemin creux et humide qui conduit, après le passage d'une barrière (à refermer) aux coteaux du **Haut-Gourneau**, site naturel rocheux et verdoyant. Traverser la prairie en longeant la rivière.

Franchir **le Thouaret** par la passerelle et remonter le cours de la rivière sur 1 km dans un chemin roulant pour atteindre, à droite, **le Moulin Breton et son écluse**.

 Avant le Brevil, prendre à gauche un chemin aménagé car marécageux les mois d'hiver (barrières à refermer).

Après **la Celle**, suivre prudemment le fléchage pour prendre le chemin à gauche qui conduit en direction du chemin du Prizard.

 Sur la droite avant le gué, remonter un **charrau** très technique (passage délicat) pour arriver au sommet, à **la ferme de la Barangerie**.

Poursuivre vers **la Maison Neuve** où réside un éleveur de chevaux, d'ânes et de baudets du Poitou. Plus loin à droite, **le chemin Bodet**, creux et escarpé conduit au **village des Bordes**.

Pour la variante, circuit de 22 kms à droite. (Attention à bien suivre le balisage.) Après une partie goudronnée, récupérer **le chemin de Chenevin** par la passerelle pour aboutir au lotissement de Bellevue via **l'Allée de la Découverte**.

 Petit sentier de sous bois très sympathique à gauche après le panneau Boismé.

 Attention à la traversée de la D135 et à la descente vers le plan d'eau.

Code du Balisage

 Balise d'un itinéraire VTT

Numéro du circuit :
vert/très facile
bleu/facile
rouge/difficile
noir/très difficile

1

 Patrimoine bâti
 Aire de pique-nique

 Point de vue
 Patrimoine naturel

 Traversée de route

Pour le circuit des 28 kms, aux Bordes prendre deux fois à gauche, après le passage à gué, emprunter l'un des plus beaux **chemins creux du Bocage** (6 m de profondeur par endroit).

⚠ Traverser la D 139 vers **la Denière** puis longer sur la droite les bâtiments agricoles, par le chemin de la Chaîne jusqu'à une voie communale.

Prendre à gauche en direction de **la Pinière**. Après avoir contourné le village, le circuit se dirige vers le chemin en contrebas qui rejoint la rivière, **le Thouaret**.

A gauche, remonter un sentier ardu jusqu'au lieu dit **le Thouaret** puis, sur la gauche à nouveau, un chemin de terre jusqu'au **Chiron**.

🏠 Prendre à droite, jusqu'à la jolie demeure de **Bas Chenully** puis à droite de nouveau, par le chemin herbeux qui longe l'étang et emmène dans le lit du petit ruisseau (praticable toute l'année).

🏠 **Aux Touches** et **aux Basses Touches**, admirer les jolies demeures restaurées.

⚠ 🏠 Quelques tours de pédales sont encore nécessaires pour atteindre la D 135 puis à droite, via la zone artisanale de la vallée du Thouaret, le quartier de **St-Mérault** avec sa fontaine miraculeuse et son lavoir.

Le retour invite à emprunter le sentier boisé de l'ancien parc du **château de Clisson** pour rejoindre le plan d'eau par le complexe sportif.

Bonne randonnée ...

Pour votre sécurité en VTT,

le port du casque est fortement recommandé.

Pensez à vous hydrater et à vous alimenter régulièrement.

BOISMÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **Boismé ;**
- Cette commune de 1.200 habitants offre un site particulièrement boisé, au relief entrecoupé de la vallée du Thouaret et du Ruisseau, et très riche en patrimoine chemins.*
- **le Plan d'eau ;**
- **le Manoir du Gât ;**
- **le Moulin des Guitterières ;**
- **le site naturel du Haut-GOURNEAU ;**
- **le Moulin Breton et son écluse ;**
- **la Fontaine de Saint-Mérault ;**
- **Histoire et légende de Saint-Mérault.**

Né au VI^{ème} siècle à Boismé, Saint-Mérault était moine à l'abbaye de St-Jovin de Marnes. Revenu à Boismé, il fonda une communauté bénédictine dans ce quartier de bourg qui porte toujours son nom. Afin de délimiter les paroisses, St-Mérault de Boismé et St-Martin de Chiché décident d'un concours ; chacun doit quitter sa demeure à l'aube et le lieu de leur rencontre déterminera la limite de leur territoire. Mérault agit par ruse et passe la nuit à la Guiraire. Au lever du soleil, il est déjà très proche du bourg de Chiché et Martin comprend à leur rencontre qu'il a été joué. Quelques jours plus tard, Martin, ne pouvant admettre la supercherie de Mérault lui tranche la tête sur la passerelle du chemin du Prizard.

A cela ne tienne Mérault revient sur Boismé sa tête sous le bras, la plonge dans la fontaine et la repose bien droite sur ses épaules, retrouvant ainsi tous ses moyens. Cette fontaine miraculeuse dit-on guérit tous les maux de tête !



• **Comité Départemental
du Cyclo Tourisme des Deux-Sèvres**
www.codep-cyclo79.fr
Tél. 09 53 70 62 08

• **Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres**
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

*Cette fiche est éditée par le Conseil Général
des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions
de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".*
Tél. 05 49 06 77 65

Impressions 10/12/79 certifiée Impression Vert - Melle - 05 49 29 03 88

BOISMÉ



Sur les pas de Saint-Mérault

*Entre collines et vallées, partez
à la découverte des chemins
creux, d'un moulin à eau,
de sites pittoresques, manoirs
et logis, et peut-être une
rencontre avec Saint-Mérault*

Accès : 8 kms au sud de Bressuire
par la D139 ou la D135
par la Chapelle-St-Laurent

•
Départ : plan d'eau, D135

•
Distance : 22 ou 28 km

•
Durée : 1 h 30 à 2 h

•
Niveau : bleu

•
Balisage : jaune

Rando VTT
en Deux-Sèvres